

CLA COUPOLE

Lettre d'information de la Filière francophone de la Faculté
d'Économie et de Sciences Politiques de l'Université du Caire

Juin 13
N°90

L'actu du mois

Un 20^{ème} docteur en science politique !

Georges Fahmi a soutenu sa thèse de doctorat en science politique intitulée « Institutionalizing Religion. Islamic Religious Authorities and Support for Democracy in the Middle East » sous la direction de Laszlo Bruszt (Institut universitaire européen - IUE) et de Muhammad Qasim Zaman (Princeton University, superviseur externe) le 13 juin 2013 à l'IUE de Florence.



Edito

La FESP est fière de fêter son 20^{ème} docteur avec la soutenance de thèse ce mois-ci de Georges Fahmi à l'Institut universitaire européen de Florence (ci-contre). Le nombre de diplômés de la Filière ayant obtenu le titre de docteur d'universités étrangères (essentiellement françaises) a connu un véritable sursaut au cours des 4 dernières années avec 17 soutenance de thèse depuis 2010 !

Malgré les difficultés rencontrées et le retard pris dans la mise en place du double diplôme en science politique, la FESP se réjouit de la forte implication du département de science politique de l'Université Paris 1. Chapeau également aux étudiants inscrits à ce diplôme et qui ont persisté malgré la surcharge exceptionnelle de cours cette année (lire page 2).

Cette année la journée du PUF a été consacrée à un colloque sur l'état de la recherche et a regroupé partenaires universitaires français, doctorants et docteurs. La journée s'est terminée par le désormais célèbre festival des talents à la résidence de l'ambassade de France (lire page 3).

Félicitations aux lauréats des bourses de mobilité. Cette année quinze étudiants ont pu décrocher des bourses pour suivre un Master 2 à l'étranger en 2013-2014 (lire page 2).

Ne manquez pas de lire l'interview de Jean-Marc Bonnisseau (vice-président pour les relations internationales) et de Bastien François (directeur du département de science politique) sur l'état actuel et les perspectives futures de la coopération avec l'Université Paris 1 (lire page 4). Sultan Abou-Ali revient sur la polémique liée à l'introduction des Sukuk et nous apporte son point de vue sur l'intérêt de ce nouvel outil de financement (lire page 8). Zeyad Wagdi, diplômé de la FESP nous décrit sa carrière professionnelle au sein de l'UNODC et son rôle dans la lutte contre les trafics de migrants (lire page 9). Enfin Menatalla Kenawy nous relate son expérience d'année d'échange à Sciences Po (lire page 11).

Info flash



Félicitations à **Nora Abou-Shady** qui a soutenu sa thèse de doctorat en économie internationale intitulée « La libéralisation des services et son impact sur le bien-être : le cas du secteur des

télécommunications en Egypte », sous la direction de Patrick Messerlin, le 22 février 2013 à Sciences Po Paris.

Mona Amer et Hala Abou-Ali

Sommaire

Page 2	Page 4	Page 8	Page 9	Page 11	Page 12
LA FILIERE	L'INTERVIEW	ACTU MEDIA	DIPLOMES	ETUDIANTS	CULTURE
La vie de la Filière Agenda	Bastien François et Jean-Marc Bonnisseau	Point de vue Sultan Abou-Ali	Portrait Zeyad Wagdi	Vous avez la parole ! Menatalla Knawy	Info Rendez-vous

La relève des lauréats de bourses

La vie de la Filière

Engagement notable du département de Science Politique de l'Université Paris 1



La FESP se réjouit de l'engagement du département de science politique de l'Université Paris 1 dans la mise en place de la licence de science politique. Elle a en effet accueilli en mission d'enseignement Bastien François (directeur du département de science politique) dans le cadre du cours de « Sociologie politique », Delphine Dulong (responsable de la licence de science politique) dans le cours « Transformation des Sociétés contemporaines », Laure Neumayer (responsable des relations internationales du département de science politique) dans le cours « Politique de l'Union européenne » et Gilles Dorronsoro (professeur de science politique) dans le cours « Epistémologie et méthodologie en science sociale ».

La Filière décroche près d'un tiers des Bourses Eiffel octroyées à l'Egypte!

Pour la prochaine année universitaire 2013/2014, 15 étudiants ont réussi à décrocher une admission en Master 2 en association avec une bourse d'études. Huit étudiants (Ranime El-Sheltawy, Mayada Magdi, Youssef Saaber, Mariam Rachad, Rim Yousry, Norhane El Charkawi, Dalia Rafik et Monica Mamdouh) sont lauréats de la bourse Eiffel (Campus France), trois étudiants (Khadiga Helal, Chérine Aly, et Zeyad Wagdi) ont obtenu une bourse du gouvernement français (sur budget de l'Institut français d'Égypte - IFE), deux étudiantes (Christine Fakher et Menatallah El Taher) sont boursières AUF, et deux étudiantes (Marise Mounir et Rania Awni) sont boursières de l'Université Paris Sud.



Cette année, par souci de transparence, l'attribution des bourses du gouvernement français et des bourses AUF a fait l'objet d'un comité élargi de sélection. Celui-ci s'est tenu le 27 mars 2013 à la FESP et fut constitué de Benoît Deslandes (attaché de coopération universitaire, IFE), Guillaume Lurton (coordonnateur du département de gestion et du commerce international, Université Ain Shams), Stéphane Brena (coordonnateur de l'Institut du Droit des Affaires internationales, Université du Caire), Sandrine Gamblin (coordonnatrice du Master Relations Internationales, Université française d'Égypte), Eloi Sardin (chargé du mission, IFE), Hala Abou-Ali (superviseur académique de la FESP), Mona Amer (coordinatrice de la FESP) et Norhane Ossama (adjointe à la direction de la FESP). Le comité a tenu compte du parcours académique, du projet professionnel et de la motivation du candidat.

Les étudiants boursiers sont répartis entre sept universités françaises qui sont respectivement par ordre du nombre d'étudiants admis : Paris1, Paris Sud, Paris 9, Toulouse Capitole, Paris 10, Lyon, Nice Sophia-Antipolis et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

FEPS: toujours active !

La vie de la Filière

Colloque, Conférences, séminaire et rencontre

La FESP a organisé plusieurs conférences, séminaires et rencontres au cours du second semestre.

La FESP a accueilli **Mohamed El Oraby**, ex-ministre égyptien des Affaires étrangères le 16 avril 2013 sur le thème « Les enjeux de la carrière diplomatique ». Cette rencontre co-organisée avec le Club des Etudiants de la FESP (CEF) a permis aux nombreux étudiants présents d'interroger le ministre sur la préparation au concours de la diplomatie et les atouts nécessaires, notamment en termes de personnalité, pour représenter au mieux l'Egypte à l'étranger.



Sultan Abou-Ali, Hala Abou-Ali (modératrice) et Yasser Sherif

Le 30 avril 2013 la FESP a organisé conjointement avec la commission sur l'environnement du Conseil Suprême de la Culture un séminaire sur le thème « Le développement et l'environnement d'un point de vue économique et éthique ». Yasser Sherif, président de Environics (bureau de consultance en environnement) et Sultan Abou-Ali, professeur d'économie à l'Université de Zagazig ont montré que le développement, l'environnement et l'éthique doivent aller de pair pour assurer une croissance inclusive et durable.

Dans le cadre du Forum France Egypte (IFE) et organisée conjointement avec l'AUC Forum, s'est tenue le 26 mai 2013 une conférence sur le thème « La science politique au défi du printemps arabe ». Cette conférence a été animée par **Bertrand Badie**, professeur de science politique à Sciences Po Paris, et **Bahgat Korany**, professeur de science politique à l'Université américaine du Caire. L'intégralité et une synthèse de la conférence sont disponibles sur le site de la FESP à l'adresse suivante : <http://fesp-eg.org/activites-academiques-et-scientifiques/conferences/>



Bahgat Korany, Yasmine Farouk (modératrice) et Bertrand Badie

Colloque sur la recherche au sein du PUF



Magued Maurice, 1^{ère} année

Le 2^{ème} colloque du Pôle universitaire francophone s'est tenu le 17 avril 2013 et a été consacré cette année sur l'état de la recherche. La table ronde sur la recherche dans les domaines de l'économie et de la science politique a réuni Hala Abou-Ali, Georges Fahmi, Bastien François, Sandrine Gamblin et Chahir Zaki. Les intervenants ont mis l'accent sur les atouts des jeunes chercheurs, les difficultés qu'ils rencontrent et ont apporté des propositions pour renforcer la recherche dans ces domaines. La journée s'est terminée à la résidence de l'Ambassade de France avec le Festival des talents. Les étudiants de la FESP se sont distingués par la variété de leurs talents : sketch, chant et poésie. Plus d'information disponible sur le site du Club France Egypte inauguré à cette occasion : www.clubfranceegypt.com

FEPS-Paris1 : un avenir prometteur !

Dans cette interview, Jean-Marc Bonnisseau (vice-président pour les relations internationales) et de Bastien François (directeur du département de science politique et conseiller régional d'Ile de France), nous livrent leur parcours et discutent de l'état actuel et de la coopération future entre la FESP et l'Université Paris 1.



-M. Bonnisseau, pouvez-vous nous donner un aperçu de votre parcours académique ?

J-M. B : J'ai commencé par une formation en mathématique appliquée que j'ai orientée vers les domaines de l'économie. J'ai alors rejoint l'école de l'ENSAE pour faire une formation d'ingénieur économiste qui

mélange les méthodes statistiques et d'économétrie pour l'économie ; formation que je n'ai pas terminée pour des raisons de service national. Après, je me suis tourné vers une formation de mathématique de la décision qui était à l'époque la plus réputée à l'université Paris Dauphine. A cette occasion j'ai rencontré le professeur Bernard Cornet qui est devenu mon directeur de thèse et qui m'a fait découvrir cette interface des mathématiques appliquées à l'économie. J'ai obtenu mon doctorat à l'université Paris 1 en 1988. Et depuis, je poursuis toujours mes recherches dans cette ligne des modèles mathématiques de l'économie avec l'idée de proposer des aides à la décision. Je m'intéresse à des questions d'économie publique, par exemple de régulation des monopoles et d'organisation de la production dans le cadre de grandes infrastructures comme l'énergie ou les télécommunications.

” Donc si j'ai un choix à faire un jour, ça sera comme je l'ai déjà fait, c'est d'être à l'université. ”

- M. François, vous avez un double parcours, académique et politique. Vous dirigez le département de science politique de l'Université Paris 1 et vous êtes conseiller régional d'Ile de France. Comment concevez-vous les deux ?

B. F. : Il n'était pas du tout prévu

que je devienne universitaire. J'ai une formation en droit, en science politique, en économie et en finance et j'ai commencé à travailler dans une grande banque française à faire de la macroéconomie. Donc je suis arrivé tardivement à l'université. Comment je suis arrivé à la politique ? J'avais des travaux universitaires sur un certain nombre de questions qui m'amenaient à réfléchir à des problèmes auxquels je n'avais pas à réfléchir en tant que citoyen. Donc, petit à petit, je me suis dissocié dans ma tête entre l'universitaire qui fait des travaux universitaires et le citoyen qui essaye de tirer des conséquences politiques de ses propres travaux. Je suis arrivé tardivement et un peu par hasard à m'occuper de questions politiques. Concilier mes deux activités pose deux types de problèmes. D'abord cela pose un problème presque matériel. On a deux vies et ces deux vies sont très remplies. Donc, il faut s'organiser d'une façon particulièrement stricte. Et puis, cela pose un problème intellectuel. Je tiens beaucoup à vraiment distinguer chez moi les deux personnes. Quand je suis universitaire je suis très attentif à ne rien publier avec l'Université Paris 1 qui puisse être politique. En revanche, quand je suis politique, je n'abuse pas de mon titre universitaire, je ne joue pas au connaissant. C'est assez difficile



à tenir car tout le monde veut mélanger cela. C'est une vieille question qui avait été posée par Max Weber sur le savant et le politique. Je pense qu'il faut trouver un équilibre entre les deux. Il ne faut pas que l'un l'emporte sur l'autre sinon on perd sa crédibilité dans tous les camps.

-Avez-vous envisagé la situation où vous ne pouvez pas concilier vos deux activités d'universitaire et d'homme politique ?

B. F. : Oui, j'ai d'ailleurs refusé de diriger le cabinet d'un ministre parce que cela m'obligeait à ne plus être universitaire. Ma priorité c'est d'être universitaire et mon plaisir c'est de participer à des recherches, d'écrire des articles, des livres etc. Je préfère ma vie d'universitaire. Je la trouve plus libre. La politique c'est en plus. Donc si j'ai un choix à faire un jour, ça sera comme je l'ai déjà fait, c'est d'être à l'université. La politique c'est quelque chose de très discipliné et de très collectif, on est obligé d'endosser des positions qui ne sont pas nécessairement les vôtres dans un groupe, dans un parti etc. Et c'est quelque chose dans laquelle je ne me sens pas très à l'aise. Je suis plus heureux et peut-être plus utile en tant qu'universitaire.

”

Il s'agit de construire une coopération qui ne soit pas une implantation mais véritablement un travail conjoint ”

-M. Bonniseau, en tant que vice-président de l'Université Paris 1 pour les Relations Internationales, pouvez-vous nous parler des objectifs de la politique internationale de votre université ?

J-M. B. : J'ai pris mes fonctions de vice-président en mai 2012 juste au moment où on devait finaliser le travail du prochain contrat quinquennal 2014-2018. Pour les cinq prochaines années, nous avons fixé une stratégie de trois objectifs principaux. Le premier objectif est d'augmenter la mobilité des étudiants de l'Université afin qu'à terme du contrat au moins 20% des effectifs étudiants aient une mobilité d'au moins 6 mois au cours de leur parcours de la licence au doctorat. Le deuxième objectif est de développer des formations conjointes avec des universités partenaires dans le monde entier, tel qu'on le fait évidemment avec l'Université du Caire en économie, en science politique et en droit. Il s'agit de construire une coopération qui ne soit pas une implantation mais véritablement un travail conjoint pour aller vers des doubles diplômes ou des diplômes joints. Nous avons acquis une certaine expertise grâce aux Master Erasmus Mundus qu'on a en économie, en histoire, en économie théorique et en doctorat. Le troisième objectif est de mieux assurer le rayonnement international de la recherche. Je pense que le niveau de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) à l'Université Paris 1 est extrêmement élevé et d'une très grande qualité. Au niveau de la direction de l'université nous essayons de mieux valoriser ce potentiel pour le faire connaître, pour

diffuser la pensée française en général et aussi pour attirer des étudiants, des doctorants qui découvrant la qualité de la recherche à Paris 1, auront envie de faire des thèses chez nous.

-Quelle est la place de la coopération avec l'Egypte ?

J-M. B. : La coopération avec l'Egypte est très particulière parce qu'elle est très ancienne à travers ce que l'on a fait à l'IDAI à l'Université du Caire. Aujourd'hui à l'Université du Caire nous avons des formations en droit, plus récemment en économie et encore plus récemment en science politique. Et à peu près en même temps nous avons ouvert une formation de gestion du patrimoine culturel à l'UFE. Nous avons aussi des liens avec l'Université Senghor dans le domaine de la conservation du patrimoine. Nous avons une très forte implantation en Egypte et je pense que nous sommes la première institution d'enseignement supérieur français présente en Egypte en termes d'étudiants vraiment inscrits à l'université et non pas simplement en mobilité. Nous accueillons aussi de nombreux égyptiens boursiers Eiffel dans le cadre des Master 2 ou du doctorat. L'Université Paris 1 a un département d'archéologie et par conséquent nous avons de nombreux atomes crochus avec l'Egypte. Dans le domaine général des SHS nous voulons avoir une place entière qui est d'autant plus passionnante depuis la révolution égyptienne où des questions nouvelles se posent. Nous considérons que les travaux menés à Paris 1 pourraient aider à un processus qu'on souhaite tous positif pour l'Egypte.

-En tant que directeur du département de science politique de l'Université Paris1, comment évaluez-vous le partenariat entre la FESP et votre département, la mise en place d'un double diplôme en science politique et quel est l'intérêt de Paris 1 ?

B. F. : Le directeur d'UFR a un objectif assez simple, celui d'offrir la meilleure formation à ses étudiants. C'est-à-dire avoir à la fois des enseignants, des cours qui sont ce qui se fait de mieux dans sa discipline et aussi avoir des étudiants qui sont insérés dans le monde et qui ne sont pas simplement dans leur petit milieu franco-français. Notre département est extrêmement favorable à des formes d'ouverture, à des échanges, mais des échanges très construits. C'est pourquoi nous avons mis du temps à construire ce double diplôme en science politique. De plus, ce partenariat s'inscrit dans un des axes stratégiques du département de science politique, celui de développer les études africaines. Nous avons un partenariat important avec l'Université de Columbia aux Etats-Unis que nous essayons de développer avec la FESP de sorte de construire un triangle, Paris1, Columbia et FESP. Ce projet très excitant intellectuellement a pour objectif de construire un vrai contenu, un vrai échange et que cela bénéficie à l'ensemble des étudiants qu'ils soient français, égyptiens ou américains.

Notre département est très content d'avoir ce partenariat avec la FESP et je pense que cette première année se passe bien.

Mais nous devons faire un retour d'expérience pour évaluer du côté égyptien comme du côté français ce qui peut être amélioré. Je pense que dans les mois ou les années à venir, nous allons améliorer le contenu, l'organisation et la coordination des cursus. Et, dans les années à venir, le projet serait peut-être d'élargir ces partenariats avec d'autres universités.

”

Nous avons un partenariat important avec l'Université de Columbia aux Etats-Unis que nous essayons de développer avec la FESP ”

-M. François, dans le cadre de la double diplomation en science politique, vous avez participé à une mission d'enseignement de 12 heures en sociologie politique, pouvez-vous nous décrire votre expérience d'enseignement à la FESP ?

B. F. : C'était une très bonne expérience. J'ai été très content d'avoir eu la chance d'enseigner à des étudiants autres que des étudiants français. Je peux dire qu'il n'y a pas de différence entre un étudiant égyptien et un étudiant français en termes de qualité et de formation. Les étudiants égyptiens ont reçu une très bonne formation qui leur permettra sans doute de compléter leurs études supérieures et de candidater à n'importe quelle université française de leur choix.



-M. Bonnisseau, il y a presque trois ans, le double diplôme en économie a été mis en place à la FESP en partenariat avec Paris 1, comment évaluez-vous l'expérience ?

J-M B. : La meilleure évaluation qu'on puisse en faire c'est de savoir ce que deviennent les étudiants. Or, des étudiants sortants de cette formation ont été admis en Master 2 (M2) à l'Université Paris 1 et dans d'autres universités ; certains continuent ou ont continué en doctorat ; et certains ont obtenu des bourses d'excellence. Il est clair que la formation a atteint son objectif qui est à la fois je pense de soutenir la filière francophone, de lui apporter un vrai plus avec cette double diplomation et d'améliorer la formation des étudiants, en tout cas en terme de débouchés académiques et en termes de débouchés professionnels. Ce que j'aime beaucoup dans ce double diplôme c'est que la formation des étudiants est combinée entre des cours au Caire et un complément de cours qui est apporté par des professeurs-visiteurs français. Il me semble que c'est une bonne manière de ne pas exporter

complètement le diplôme. Il y a une véritable interaction et un travail sur le contenu pour arriver à monter un programme cohérent.

-Des discussions sont en cours sur la mise en place du Master Economie Théorique et Empirique de l'Université Paris 1 à la FESP. Où en sont les négociations ?

J-M. B. : Les négociations sont en cours. Je repars à Paris avec l'idée de rencontrer très prochainement mes collègues et amis car il se trouve que j'enseigne dans ce M2 un cours assez spécialisé. Je pense que le niveau de Master et le niveau de la licence sont assez différents en termes d'image, de symbole. Le fait de délivrer un master en commun est plus impliquant qu'une licence. Il y a un grand travail encore à faire sur comment accorder les formations reçues par les étudiants. Je pense qu'il faut imaginer des moyens nouveaux et peut-être un peu moins coûteux que des missions comme des séminaires communs, des visioconférences, des cours en ligne...Mais j'estime qu'aujourd'hui il y a vraiment des pistes à creuser pour arriver à monter ce Master 2, qui est encore une fois la continuation naturelle de la licence. Aboutir à un diplôme de Master et puis éventuellement envisager des thèses en cotutelle, serait évidemment avoir une coopération cohérente entre la FESP et l'Université Paris 1 dans le domaine de l'économie.

-Dans le domaine de la science politique, peut-on envisager la mise en place d'un Master 2 ?

B. F. : On peut l'envisager. Je pense que nous sommes un peu moins avancé que les économistes car nous sommes encore dans une phase d'évaluation. Mais sur le fond rien qui s'y oppose. Nous rencontrerons sans doute des difficultés matérielles et de construction mais nous pouvons regarder cela de façon assez optimiste.

-Quelles sont les perspectives de coopération future entre la FESP et l'Université Paris 1 ?

B. F. : Le plus important maintenant c'est d'assurer la continuité. C'est-à-dire d'assurer la pérennité. On est en train de construire une maison et ce qui compte dans une maison tout d'abord ce sont les fondations. On est au stade où on a posé des fondations et on commence à construire les murs. Il faut vérifier que les fondations sont solides et pour le moment cela se construit bien, cela se construit dans une entente de qualité, et dans des relations de qualité. On va voir les murs se construire petit à petit et éventuellement on changera peut-être le plan de la maison, en fonction des difficultés ou des contraintes qu'on aura. Mais les fondations sont posées et c'est ce qui compte.

J-M. B. : Je pense que l'Université Paris 1 au Caire est là pour longtemps. Elle a investi en droit depuis 20 ans et dans d'autres

disciplines plus récemment. C'est un partenariat stratégique pour plusieurs raisons. D'abord parce que cela nous sort de la vision francophone strictement parlant car même si c'est une formation francophone, l'Égypte est majoritairement un pays non francophone. Deuxièmement, l'Égypte est un pays africain et nous n'avons pas de coopération aussi construite avec un autre partenaire ou avec une autre ville en Afrique. Enfin, c'est aussi une relation qui s'inscrit dans une ligne de coopération avec le monde arabe en général et le monde méditerranéen en particulier. Nous ne sommes pas là pour quelques années ou quelques promotions et ce d'autant plus que la qualité de la formation des étudiants d'aujourd'hui est d'autant plus grande qu'il y a des anciens qui sont passés il y a 10-15 ans et qui témoignent, qui ont de bonnes positions, donc qui recrutent des jeunes.

-Au cours de la conférence sur la recherche tenue à l'Institut français d'Égypte, les entraves notamment financières à la recherche ont été abordées. Votre université offre-t-elle d'autres possibilités de financement que le contrat doctoral ?

J-M. B. : Pour faire une thèse dans de bonnes conditions il est important d'avoir un contrat doctoral de l'université. Mais d'autres sources de financement existent comme par exemple les contrats de différents dispositifs d'excellence, ceux de la région et ceux des programmes Erasmus Mundus. Mais il n'y aura jamais assez de financement pour tous les étudiants qui souhaiteraient faire une thèse à Paris 1. Au-delà de cette question du financement, je pense que l'articulation entre le Master (M) et le Doctorat (D) dans le système européen pose problème car il donne l'impression qu'avec un Master 2 on peut entrer en doctorat. Or la plupart du temps, c'est durant l'année de M2, et donc avant le doctorat, que la rencontre triple entre un étudiant, un directeur de thèse et un sujet de thèse se concrétise. D'où la difficulté pour un étudiant égyptien ou n'importe quel étudiant étranger de s'inscrire en thèse sans avoir eu une relation, une vérification de ses capacités souvent à travers le mémoire de master qui joue un rôle fondamental dans l'évaluation. Il faut songer à des éléments de réalisation de la thèse à travers une mobilité. Mais il s'agit de constructions délicates sur lesquelles il faut faire attention aux détails. Il y a en général une méconnaissance de la construction réelle d'un environnement positif et porteur d'un doctorant.

B. F. : S'inscrire en thèse ce n'est pas le même acte que s'inscrire à une licence ou à un autre diplôme. La thèse c'est produire de la connaissance dans une relation avec un directeur de thèse, un laboratoire, d'autres collègues. C'est un peu se plonger dans l'inconnu parce que pendant quelques années l'étudiant va devoir produire de la connaissance qui n'existe pas avec des gens qui sont capables de l'aider à la

produire et qui vont consacrer du temps à l'aider à produire cette connaissance dans une relation de confiance. Il y a donc une rupture dans le rapport au monde académique entre la partie Licence/Master et la partie Doctorat.

-Les départements peuvent-ils développer des partenariats, des coopérations avec des ONG ou des laboratoires de recherche pour financer les étudiants ?

J-M. B. : Les centres de recherche et les écoles doctorales, concernés par l'encadrement doctoral, sont encouragés à chercher des financements complémentaires (auprès des entreprises, des collectivités locales, des organisations internationales...). Mais il est vrai qu'aujourd'hui c'est un peu plus difficile dans les domaines SHS, le grand domaine de l'Université Paris 1. Dans des domaines comme les nanotechnologies, l'écologie appliquée, qui sont les grands défis de demain de la planète toute entière ou dans le domaine de l'énergie par exemple, beaucoup d'entreprises, d'organismes ou de gouvernements sont prêts à investir fortement.

B. F. : Evidemment on peut et on doit même le faire. Un enjeu très important en France est celui de la valorisation du doctorat dans le parcours professionnel. Alors que dans des pays européens comme l'Allemagne le doctorat a une signification forte sur le plan professionnel, pour le moment en France, les doctorats en sciences humaines et sociales ont une faible signification. Cela est en train de changer car il existe une compétition internationale des diplômés et certains recruteurs étrangers préfèrent recruter un docteur. Mais ce n'est pas que le titre de docteur qui compte. Le doctorat est une expérience de formation qui doit amener une plus-value très importante dans la formation et dans les savoir-faire.

”

La thèse c'est produire de la connaissance [...].Le doctorat est une expérience de formation qui doit amener une plus-value très importante dans la formation et dans les savoir-faire.

”

J-M. B. : Je pense que le doctorat est une épreuve extrêmement formatrice, un investissement très lourd pour un étudiant. Il y a une sorte d'imaginaire collectif sur le doctorant qui ne ferait pas grand-chose, qui rédigerait quelque chose. La thèse et être docteur c'est vraiment le signe d'une formation exigeante qui donne des compétences que n'ont pas même les plus brillants élèves sortant de très grandes écoles françaises. Le docteur passe par des exigences très profondes, doit montrer sa détermination, ses capacités à produire de la connaissance, ce qui est complètement différent d'apprendre de la connaissance ou retravailler de la connaissance.

Entretien réalisé par Nahed Alaa Shalan

Les Sukuk comme outil de financement

Point de vue



Sultan Abo-Ali,
Professeur
d'économie à
l'Université de
Zagazig

Sultan Abo-Ali, ancien ministre de l'économie et du commerce extérieur entre 1985 et 1986, et spécialiste en économie (doctorat en philosophie de l'économie, Université de Harvard en 1965) nous présente dans cet article une analyse des Sukuk comme outil de financement.

La question des Sukuk ou « titres de financement » a récemment suscité une vive polémique en Egypte, alors qu'ils sont utilisés depuis plusieurs années dans des pays occidentaux, quelques pays du Golfe et d'autres pays. Qualifiés au départ d'islamiques afin de les différencier d'autres outils de financement considérés comme non conformes aux normes islamiques (comme les obligations), les Sukuk ont fini par perdre leur adjectif « islamique » (projet refusé par la commission des grands Ulama' a de Al-Azhar en janvier 2013). La philosophie qui sous-tendait cette formulation était d'éviter les formes de prêt avec usure interdit par l'islam et que certains considèrent comme équivalente au taux d'intérêt.

Que sont en réalité les Sukuk ? D'un point de vue linguistique, le Sukk (singulier de Sukuk) correspond à un document entre deux parties tel qu'un contrat de propriété entre deux parties. D'un point de vue financier, les Sukuk sont un outil de financement de différentes opérations, limité par des conditions précises. D'après le projet de loi n° 10 de mai 2013, les Sukuk sont des titres nominatifs issus pour une durée déterminée dans le cadre d'une offre publique ou d'une offre privée et qui accordent à son propriétaire une part des actifs publics. Ces Sukuk peuvent être émis par le gouvernement, des institutions publiques, des administrations locales ou des personnalités juridiques publiques – c'est-à-dire au sens large, le gouvernement et le secteur public (Art.1). Les gouvernements, les institutions publiques et les gouvernorats peuvent émettre des Sukuk en contrepartie d'usufruits d'actifs immobilisés détenus par l'Etat (Art.3).

Les Sukuk se différencient des obligations ordinaires et des actions. D'une part, ils ne constituent pas des obligations ordinaires qui impliquent une dette sur son émetteur. Et d'autre part, alors que les actions constituent une part dans le capital d'une entreprise tant qu'elle exerce son activité, les Sukuk constituent une part représentative de la propriété uniquement pour une durée et pour une activité déterminées. Les Sukuk permettent-ils de réaliser des rentabilités plus élevées que les obligations et les actions ? Cela dépend car les Sukuk peuvent impliquer des pertes du fait que leur propriétaire participe aux pertes comme aux bénéfices (Art. 12 du projet de loi n°10).

”

La question est de savoir si l'Autorité du Canal de Suez peut financer certaines de ces activités par l'émission de Sukuk sans en céder la propriété qui revient au peuple égyptien. La réponse est positive. ”

De nombreux citoyens égyptiens craignent – et ils en ont parfaitement le droit - que le Canal de Suez soit vendu à travers l'émission de Sukuk. La question est de savoir si l'Autorité du Canal de Suez peut financer certaines de ces activités par l'émission de Sukuk sans en céder la propriété qui revient au peuple égyptien. La réponse est positive. Supposons que l'Autorité du Canal souhaite approfondir le Canal de Suez de 10 mètres, et que ce projet coûte 20 milliards de dollars. D'après une étude de faisabilité, le taux de rentabilité attendu des souscripteurs à travers les Sukuk dans cette part du projet serait de 5%, après maintien pour l'Autorité du Canal de ses droits légaux en la propriété du Canal. Dans ce cas l'Autorité du Canal peut émettre des Sukuk ayant ce même taux de rentabilité par exemple pour 8 ans à condition que le montant de la valeur des Sukuk soit remboursé après cette période. L'Autorité du Canal cède-t-elle ainsi la propriété du Canal ? La réponse est non dans la mesure où la valeur de cet approfondissement est négligeable en comparaison avec la valeur totale des actifs du Canal détenus par l'Autorité. Celle-ci pourrait rembourser la valeur des Sukuk par d'autres ressources financières à condition que cela soit mentionné explicitement dans la note d'émission. Cette dernière pourrait inclure que le Sukk participe dans le profit et la perte et que le taux de rentabilité soit fixé selon le résultat de l'activité. Il se pourrait alors que le propriétaire du Sukk n'obtienne pas de rentabilité pendant une année donnée en cas de récession internationale et que le projet d'approfondissement ne réalise aucun bénéfice. Ceci représente des risques communément connus lors de la prise de décision en matière d'investissement.

Les Sukuk représentent-ils une forme de privatisation ? La réponse explicite est qu'il s'agit d'une des formes de privatisation. Mais pourquoi certains affirment-ils le contraire ? Cela est dû à la mauvaise réputation de la privatisation héritée de l'ancien régime avant la révolution du 25 janvier 2011, qui a accru le taux de chômage et conduit à d'énormes pertes de ressources pour le trésor public à cause de la vente d'entreprises publiques à des valeurs inférieures à leur juste valeur et au monopole de certains dans des secteurs portant préjudice aux consommateurs. Il s'agit alors de privatisation nuisible. La privatisation utile préserve, elle, les recettes de l'Etat, encourage la concurrence, augmente le taux de croissance du PIB en augmentant le niveau d'exploitation des projets et crée de nouvelles opportunités d'emploi grâce à l'expansion et la création des nouveaux projets. A titre d'exemple, je peux citer les opérations de privatisation réussies en Angleterre et qui ont conduit au développement de l'économie britannique.

En conclusion, je soutiens l'émission de Sukuk comme nouvel outil de financement. Il faut toutefois être lucide car il s'agit bien d'une des formes de la privatisation et que sa rentabilité peut être supérieure ou inférieure à celle des obligations. Si les Sukuk sont correctement négociés cela ne conduit pas à la cession de propriétés publiques stratégiques.

Portrait

Travailler à l'ONUDC : une mission sensible

Zeyad Wagdi, coordinateur associé des programmes à l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime depuis 2010 et ancien diplômé de la Filière, nous livre dans cette interview son parcours professionnel ainsi que la nature de son métier actuel tout en discutant des sujets vifs liés à la mission de l'ONUDC.



Photo Nahed Alaa Shalan

-Peux-tu nous donner un aperçu de ton parcours depuis l'obtention de ton diplôme ?

J'ai commencé mon parcours en même temps que je poursuivais mes études. J'ai travaillé avec des ONG, comme « Planet Finance » où j'ai participé à une enquête sur l'impact des microcrédits en Egypte. J'ai travaillé également pour « Médecins du Monde » en tant qu'assistant du coordinateur général sur des projets relatifs à la santé des enfants des rues. Puis, comme traducteur et secrétaire pour la mission militaire à l'ambassade de France. Depuis 2010, je travaille auprès du bureau régional du Caire de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), en tant que responsable de gestion des projets de lutte contre le trafic illicite des migrants et de la réforme sécuritaire. Plus récemment, j'ai été sélectionné pour une bourse d'étude grâce à la Filière pour faire le Master « Sécurité internationale » à l'Université de Nice et ainsi enrichir mon parcours.

-Peux-tu nous parler en détail de la mission de l'ONUDC ?

La mission de l'ONUDC est de fournir de l'aide technique aux différents gouvernements en fonction de leur besoin. Il s'agit d'une institution purement technique et entièrement

apolitique. Elle travaille sur les conventions et les traités internationaux relatifs aux crimes transnationaux organisés, au terrorisme, à la corruption et au trafic illicite des migrants, des armes et des êtres humains. Et par ce biais, le bureau régional du Caire pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord apporte un soutien technique aux autorités concernées par l'application de la loi, comme les ministères de l'intérieur et de la justice. Par exemple, après la guerre civile en Libye, il y a eu un énorme flux de trafic illicite d'armes à travers les frontières et donc nous travaillons en étroite coopération avec les autorités égyptiennes pour mettre fin à ce phénomène. Nous travaillons sur trois axes principaux. Le premier concerne la conformité législative des pays avec les traités et les conventions ratifiés. Le deuxième axe est celui de la formation ; nous travaillons sur le renforcement des capacités des officiers de police, des magistrats et des juges sur les sujets relatifs à notre mission. Le troisième axe concerne l'organisation de campagnes de sensibilisation par exemple pour la prévention de la migration illicite à travers une coopération avec les médias et les ONG.

”

Nous travaillons sur le renforcement des capacités des officiers de police, des magistrats et des juges sur les sujets relatifs à notre mission ”

-Peux-tu nous parler davantage de ton métier actuel à l'ONUDC ?

Je travaille sur le dossier de la migration clandestine et sur le trafic illicite des migrants, principalement de l'Afrique du Nord vers l'Europe. J'ai donc eu l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements de l'Egypte, de la Libye, de la Tunisie et du Maroc. J'ai notamment participé à travers l'édition de rapports d'études qualitatives sur les routes utilisées par les trafiquants et sur les coûts supportés par les migrants. De plus, nous organisons des formations auprès des officiers de police et des procureurs de ces pays portant notamment sur la distinction entre les cas de trafic illicite des migrants et le trafic des êtres humains. Comme il s'agit d'un phénomène transnational, de nombreux pays sont concernés. Notre bureau essaye de faciliter l'échange d'informations entre les

pays et les demandes légales d'aide mutuelle. Il s'agit alors principalement d'assurer la coordination entre les différentes institutions, aux niveaux national, régional et international. Nous facilitons aussi l'échange avec les autorités européennes concernées comme Europol et Interpol. Pour ma part, j'ai eu l'honneur et l'opportunité de collaborer à la rédaction du projet de la lutte contre la corruption concernant le blanchiment d'argent en Egypte et j'ai pu faciliter le lancement de ce projet à travers les recherches et les négociations avec les partenaires nationaux. J'ai également travaillé sur les projets de réforme de la sécurité en Tunisie et en Egypte dans le but d'identifier les besoins de ces pays, d'établir une plateforme de discussion entre la société civile et la police et de répondre aux attentes des peuples mais aussi aux besoins des services policiers dans ces pays.

-Est-ce que l'ONUDC fait parfois face à des restrictions de la part des autorités sur place ?

Jusqu'en 2011, on peut dire qu'il existait une grande similarité entre les régimes de l'Afrique du Nord, pays avec lesquels j'ai le plus travaillé. Leurs priorités n'étaient pas nécessairement les nôtres. Ils choisissaient par exemple de travailler sur des sujets tels que la traite des êtres humains, le trafic illicite des migrants et moins sur la réforme des services de sécurité, sur la corruption ou sur le terrorisme. Après 2010, les autorités et les gouvernements en place ont montré une forte volonté politique d'élargir la coopération avec notre bureau. Et effectivement depuis cette date nous avons pu établir des projets contre la corruption en Egypte, en Tunisie et pour la réforme de services de sécurité dans ces pays et également au Maroc. Nous sommes donc optimistes pour le futur de notre coopération avec les pays de la région. Il est à noter dans ce contexte que le mandat et l'assistance de l'ONUDC est fourni aux gouvernements selon leur demande et priorités

”

Parfois la migration illicite se transforme en traite d'êtres humains à travers le travail forcé, le trafic d'organes et même la prostitution forcée. ”

-Est-ce que l'ONUDC a travaillé sur la question de la migration entre les pays arabes après les révolutions ?

Il s'agit effectivement d'un problème important mais l'essentiel des flux migratoires entre pays arabes s'effectue à travers des réseaux légaux. Par exemple les Libyens résidants en Egypte y sont installés légalement. Par contre après la révolution, plus de 30 000 tunisiens ont quitté leur pays à destination de l'Italie et de la France. Nous essayons alors de faciliter l'échange entre les autorités de manière à

préservé en premier lieu les droits de ces migrants même s'ils le sont de manière illégale et de prévoir des mécanismes d'expatriation de ces migrants vers leur pays d'origine.

-L'Egypte fait-elle face à un problème de migration illégale ?

L'Egypte constitue un cas très particulier. Elle est à la fois un pays d'origine, de transit et de destination. C'est un pays d'origine pour les migrants égyptiens vers l'Europe, en premier lieu à destination de la Grèce et de l'Italie. C'est un pays de transit pour les migrants africains se dirigeant vers Israël. Et c'est un pays de destination pour plusieurs nationalités africaines et même d'Europe de l'Est qui viennent chercher un emploi en Egypte. Parfois la migration illicite se transforme en traite d'êtres humains à travers le travail forcé, le trafic d'organes et même la prostitution forcée. L'Egypte a récemment fait des efforts pour combattre ces phénomènes notamment à travers la promulgation d'une loi en 2010, pour criminaliser la traite des êtres humains et l'établissement d'un comité interministériel spécialisé

-Penses-tu que les programmes enseignés à la Filière sont suffisamment utiles pour se lancer sur le marché du travail ?

Certains cours comme par exemple ceux de « diplomatie » et « d'organisations internationales » étaient très utiles. Mais je pense que le système universitaire souffre de lacunes. Dans les universités étrangères il est souvent obligatoire pour les étudiants de faire un stage. Et je pense que ces stages permettent aux étudiants de mieux identifier ce qu'ils veulent vraiment faire. Parce que parfois les étudiants ont des attentes qui ne correspondent pas à la réalité. Il est alors très important d'encourager les étudiants à faire des stages professionnels. Cela va leur permettre non seulement d'acquérir une expérience professionnelle, mais aussi de mieux s'orienter sur le marché du travail.

-Est-ce que tu pratiques d'autres activités à part ton métier à l'ONUDC ?

Je suis engagé dans le bénévolat auprès d'orphelins et de personnes âgées. Aussi je fais de l'Aïkido depuis presque deux ans. C'est un art martial japonais à la fois excellent moyen d'autodéfense et sport spirituel. La philosophie de ce sport est très paisible et s'appuie sur des concepts comme l'harmonie et la non-agression. En Aïkido il n'y a pas de compétition. Celle-ci se fait avec soi-même.

Etudier à Science Po : un rêve qui se réalise

Vous avez la parole!



Menatalla Kenawy, 4^e SC PO

Menatalla Kenawy, étudiante en quatrième année SC PO à la Filière, est partie en échange pour une année à Sciences Po Paris. Aujourd'hui à la fin de son expérience, elle a choisi de nous rédiger un article dans lequel elle décrit son expérience académique à Science Po mais aussi son expérience de vie à Paris.

Sciences Po Paris jouit d'une grande réputation entre les étudiants égyptiens pour la qualité de son enseignement, de ses enseignants et de la recherche. Chaque étudiant rêve d'avoir la chance de vivre l'expérience et d'étudier à Sciences Po. Mais à la fin d'une expérience qui a duré presque un an, je peux dire qu'il ne s'agit pas uniquement de la qualité de la formation offerte à Sciences Po. Sciences Po est un style de vie.

A Paris tout est petit. Le dilemme parisien du manque d'espace oblige les établissements de Sciences Po à être éparpillés à Saint Germain, l'un des plus riches quartiers parisiens où il est très probable de croiser Karl Lagerfeld, Laetitia Casta, Marion Cotillard, Natalia Vodianova ainsi que Kim Kardshian en allant tout simplement à Pipo. 27 rue Saint-Guillaume, 13 rue de l'Université et 28 rue des Saints Pères sont les check points par excellence où je me suis rendue quotidiennement pendant 253 jours afin d'assister à mes cours.

”

Etudier dans un établissement aussi prestigieux que Sciences Po et vivre à Paris, une mégapole européenne multiculturelle, est une expérience remarquable et très enrichissante. ”

Enjeux fondamentaux de politique comparée, Théorie politique, Political Psychology, Social Security Law... la liste est longue. Cet établissement offre une multitude de cours très diversifiés et intéressants en anglais et en français enseignés par des professeurs très réputés tels que Gilles Kepel et Dominique Reynié.

Le premier jour, en sortant du métro Rue du Bac, j'avais repéré de jeunes parisiens ayant un style vestimentaire bien distinct. J'ai alors réalisé que j'étais sur le bon chemin. A Sciences Po on ne peut pas aller en cours ni en pyjama ni en hauts GAP, comme je le faisais aisément à l'Université du Caire. Que faut-il faire alors ? Il ne faut pas être nécessairement habillé en veste Chanel, mettre des chaussures Sonia Rykiel ou avoir un sac Hermès, comme une catégorie considérable d'étudiants. Le mieux est juste d'avoir un style un peu vintage pour garder un peu de glamour. C'est le 7^{ème} arrondissement, « style is important as substance ! ». Tout le monde croise chaque matin les maisons Yves Saint Laurent, Prada et le fameux Christian Louboutin, où les touristes font la queue pendant des heures bloquant ainsi le passage au bâtiment administratif du 9 rue de la Chaise où j'ai passé tout mon premier mois afin de compléter mes inscriptions administratives pour recevoir ma carte étudiante. Conclusion : l'administration française ne diffère pas trop de la nôtre !

Etudier dans un établissement aussi prestigieux que Sciences Po et vivre à Paris, une mégapole européenne multiculturelle, est une expérience remarquable et très enrichissante sur les plans académique et personnel. Fréquenter un milieu aussi international et diversifié développe un multilinguisme quotidien, un échange culturel fructueux des différentes idées et expériences conduisant ainsi inévitablement à une ouverture d'esprit et à une tolérance mieux développées. En outre, cet échange rend toute personne curieuse de voyager en France, en Europe, de profiter ainsi d'une expérience historique et culturelle envoûtante. Le fait de vivre seule m'a rendue plus responsable et indépendante, alors que notre style de vie égyptien nous rend tout le temps dépendant de nos parents. Malgré les dissertations, galops, exposés, oraux et examens, qui m'avaient empêché de prendre la balle au bond de la ville des lumières, j'ai réellement apprécié chaque moment de cette expérience inoubliable.

Je savoure chaque moment.

Rendez-vous

A ne pas manquer...

Théâtre

Festival du centre du développement des talents. Du 1^{er} au 11 juillet, Maison de l'Opéra du Caire.

9^e Festival de Mime. Du 2 au 3 juillet, Sakyet Al-Sawy.

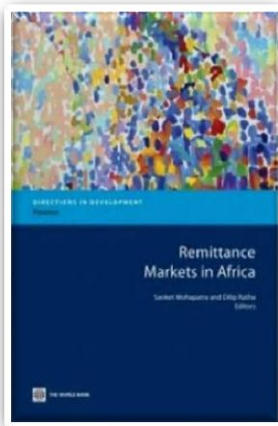
Concert

Journée internationale de la Nubie. Du 6 au 7 juillet, Théâtre Sayed Darwish.

Conf'

La philosophie de l'art, Salon de Youssef Zeydan. Le 3 juillet, de 19h à 21h, Sakyet Al-Sawy.

Et du côté des livres...



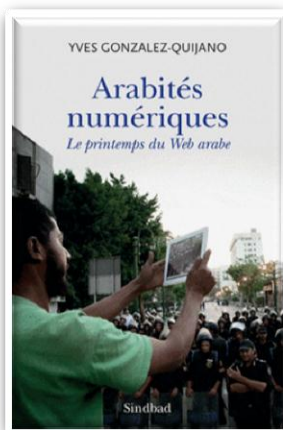
Remittance Markets in Africa, Sanket Mohapatra et Dilip Ratha (éds.) 2011. Disponible au CDF.

« Les transferts de fonds envoyés par les migrants africains sont devenus une importante source de financement extérieur pour les pays de la région de l'Afrique sub-saharienne. Cet ouvrage présente les résultats d'enquêtes auprès des prestataires de services de transfert de fonds menées dans huit pays d'Afrique sub-saharienne et dans les deux principaux pays de destination des migrants (la France et la Grande Bretagne). Il examine les questions relatives aux

coûts, la concurrence, l'innovation et la réglementation, et examinent les options stratégiques pour tirer profits des envois de fonds pour le développement en Afrique. »

Arabités numériques : le printemps du web arabe, Yves Gonzalez-Quijano, octobre 2012. Disponible au CDF.

« Yves Gonzalez-Quijano revient sur les combats des militants qui ont inventé le cyberactivisme arabe, en Tunisie, à Bahreïn, en Égypte... Avec ces "journées de légende", une page de l'Histoire de la région se referme, conclut l'auteur. Mais c'est surtout un nouveau chapitre qui s'ouvre pour la jeunesse arabe : jetée sans crainte dans la "société en conversation" qu'a créée la Toile universelle, elle y forge son propre langage pour inventer une nouvelle manière d'être arabe, les "arabités numériques" de demain. »



Info

Nouveau membre au sein de l'équipe de la Filière !

Peter Nagueh, diplômé de la Filière en 2011, majeur économie, assume la fonction d'assistant



administratif à la Filière depuis le 1^{er} avril. Il remplace

Yara El-Beltagy qui vient de quitter la Filière pour la découverte de nouveaux horizons après son



dévouement au travail pendant

trois ans. Nous lui souhaitons toute bonne chance.

Equipe de la Coupole

Responsable d'édition
Nahed Alaa Shalan

Conception éditoriale
Eve Bourguignon

Ont également participé à ce numéro
Mona Amer, Hala Abou-Ali,
Jean-Marc Bonnisseau,
Bastien François, Sultan Abou-Ali,
Zeyad Wagdi et Menatalla Kenawy

Contact
lacoupole@feps.edu.eg